

chargé d'étudier le rôle des Nations Unies dans le domaine de la vérification, et la Commission du désarmement des Nations Unies où, pour la deuxième année consécutive, le Canada a présidé un groupe de travail qui a adopté par consensus un ensemble de 16 principes régissant la vérification. Le Canada a aussi envoyé deux représentants à une réunion d'experts en vérification des Nations Unies qui avait lieu à Dagomys en Union soviétique. Le Service de recherches sur la vérification du Ministère a poursuivi son travail sur divers aspects de la question ainsi que son programme de publications. En février, à Toronto, le Ministère a convoqué une table ronde sur la vérification, à laquelle ont participé des membres de l'industrie. En collaboration avec le programme d'études stratégiques de l'Université de Calgary, il a organisé une conférence pour cerner les leçons à tirer de l'expérience de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en vue de contrôler le respect de l'interdiction des armes chimiques.

### Affaires publiques

Durant l'année à l'étude, le gouvernement a poursuivi son dialogue vigoureux avec le public sur les questions de limitation des armements et de désarmement. Le Groupe consultatif sur les affaires de contrôle des armements et de désarmement, qui compte des représentants d'organisations canadiennes vouées au désarmement, des universitaires, des particuliers et des représentants du gouvernement, s'est réuni à Ottawa pour discuter de l'UNSSOD III. Dix-neuf universitaires et représentants d'ONG ont fait partie de la délégation canadienne à cette session. Dix membres du Groupe consultatif ont participé à un programme d'orientation de la Première Commission des Nations Unies au mois de novembre. Par l'entremise de son Fonds consacré au désarmement, le Ministère a versé 237 000 \$ à des groupes et à des particuliers qui prennent part à des discussions mesurées sur la limitation des armements et le désarmement; il a aussi remis sa subvention annuelle permanente de 100 000 \$ au Centre canadien de contrôle des armements et de désarmement qui a son siège à Ottawa. Le *Bulletin du désarmement*, une publication ministérielle qui renseigne sur les activités canadiennes dans le domaine, a été largement diffusé pour alimenter le débat public sur ces questions. Le Ministère a annoncé la nomination d'un nouveau directeur exécutif et de cinq membres du conseil à l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales.

### La défense et l'OTAN

L'année à l'étude fut marquée par d'importants développements dans les relations Est-Ouest, attribuables pour une grande part à la volonté des deux parties de chercher des moyens novateurs d'aborder la limitation des armements et le désarmement une fois l'accord FNI conclu. Les innovations du président Gorbatchev, sur la scène nationale aussi bien qu'internationale, furent suscitées notamment par le front puissant et solidaire qu'a présenté l'OTAN, organisation au sein de laquelle le Canada continue de jouer un rôle important. À leurs réunions semestrielles, les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN ont discuté des relations Est-Ouest et de la modernisation des armes nucléaires de courte portée, et ont poursuivi l'étude du concept global de la limitation des armements et du désarmement. Cette étude tient compte du rôle que joue la limitation des armements dans la sécurité de l'OTAN et sa stratégie de dissuasion.

En 1988, Manfred Wornier, ancien ministre de la Défense de la RFA, fut nommé secrétaire général de l'OTAN.

À l'OTAN, la coopération non militaire comporte diverses activités qui visent à renforcer les institutions libres ainsi qu'à promouvoir la stabilité et le bien-être. Étant donné l'importance de la protection de l'environnement, le Comité des défis de la société moderne de l'OTAN a fait cette année trois importantes études pilotes portant l'une sur la gestion des dangers que les produits chimiques posent pour l'environnement, la deuxième sur les problèmes de la dioxine, et la troisième sur l'hygiène et les soins de santé dans les plans d'intervention en cas de catastrophe.

En 1988, le Canada a continué de mettre en oeuvre son Livre blanc de juin 1987, *Défis et engagements : une politique de défense pour le Canada*, qui montre comment le gouvernement entend dynamiser l'effort de défense du Canada, notamment en créant une marine capable d'opérer dans les trois océans, en améliorant la contribution du Canada à l'OTAN en Europe (particulièrement en consolidant ses forces sur le front central), en revitalisant les Réserves, en accentuant la surveillance et en renforçant la défense territoriale.

### Relations de défense entre le Canada et les États-Unis

Grâce notamment aux excellents rapports que le Canada a établis avec la nouvelle administration des États-Unis, la coopération entre les deux pays en matière de défense demeure active et continue de se développer selon les besoins. Ce n'est pas un hasard si le Canada est le premier pays qu'a visité le nouveau président des États-Unis et si la défense figurait à l'ordre du jour. Puisque les relations canado-américaines retiennent l'attention à ce haut niveau, les organes exécutifs et législatifs des deux pays sont très attentifs aux questions de défense qui se posent et s'empres- sent de s'en occuper.

Comme beaucoup d'autres éléments des relations bilatérales du Canada avec les États-Unis, la coopération en matière de défense a été dictée par la géographie et par l'histoire. Parallèlement à sa collaboration avec l'Europe au sein de l'OTAN, le Canada a développé sa coopération en Amérique du Nord. Au cours de la dernière décennie, il a assumé une plus grande responsabilité directe pour la défense de son territoire et tout particulièrement pour sa défense aérospatiale. Depuis quelques années, le Canada veille à ce que la défense de son espace aérien soit assurée par des Canadiens et à ce que les installations aménagées sur son territoire soient dirigées par des Canadiens et garnies d'un personnel canadien. Cette question sera étudiée plus à fond avant la reconduction de l'accord NORAD en 1991.

Une des principales composantes de la coopération canado-américaine est la modernisation conjointe du système de défense aérienne. Bien que la plupart des nouveaux radars soient maintenant opérationnels, nous poursuivons nos discussions afin de nous assurer que le système de défense de l'Amérique du Nord est à la fine pointe de la technologie. Le nouveau Système d'alerte du Nord, qui est lié au centre régional de contrôle et de commandement des opérations de NORAD, a permis de détecter un plus grand nombre de bombardiers soviétiques à grand rayon d'action qui font des vols d'entraînement. Le